

Un livret pour valoriser les acquis des élus locaux

un article

COURRIER DES MAIRES.fr

Par A. Raux

Publié le 08/12/2011

Pour que les élus locaux, une fois leur mandat terminé, n'éprouvent plus de gêne à mentionner leur riche expérience municipale sur un CV, le réseau « Elles aussi » a conçu un livret intitulé « Vos acquis d'élue local-e » qu'il a présenté le 6 décembre. Un moyen également pour convaincre les décideurs de l'importance de la reconnaissance des acquis.

« A travers le service qu'ils ont rendu à la collectivité, les élus locaux possèdent des compétences nouvelles dans des domaines dont ils ignoraient l'essentiel, comme la conduite de projet, la gestion ou la communication », remarque Armelle Vazel, présidente de « [Elles aussi](#) », tout en ajoutant avec regret : « mais rares sont ceux qui sont en mesure de définir précisément ce qu'ils ont appris ».

Faire reconnaître ses compétences - Partant de ce constat, ce réseau qui, depuis 1992, se bat pour la parité dans toutes les instances élues, a réalisé un petit guide intitulé « [Vos acquis d'élue local-e](#) ». Et ce, en partenariat avec le service de formation continue des élus locaux et des cadres territoriaux de l'Université de Bretagne Occidentale.

Basé sur une trentaine de témoignages vécus, ce livret s'articule en neuf domaines de compétences pour aider les élus des exécutifs municipaux à identifier puis valoriser leurs acquis. L'enjeu étant leur reconnaissance, indispensable afin de « rassurer les candidats potentiels, en particulier les femmes, sur l'apport d'un mandat municipal et permettre aux élus un retour serein à une vie professionnelle et personnelle après une parenthèse politique. »

Ce livret se présente ainsi comme une troisième voie : à côté du bilan global de compétences en vue d'une reconversion professionnelle et de la validation diplômante des acquis des expériences (VAE) mise en œuvre avec l'université. Une alternative pour « ceux, plus nombreux, qui aspirent simplement à une clarification et une reconnaissance des acquis de leur mandat. Un cheminement pour mieux rebondir ou tourner la page. »

Statut de l'élue : interpellation des candidats à la présidentielle - L'action du réseau « Elles aussi » ne s'arrête pas à la publication de ce livret. Début 2012, l'association interrogera les candidats aux élections présidentielle et législatives sur leurs propositions en faveur d'un vrai statut de l'élue local. Statut devant comporter, notamment, le droit à un bilan des acquis du mandat. Enfin, pour avancer concrètement, « Elles aussi » prépare actuellement, en collaboration avec des femmes élues locales et expertes en bilans professionnels, un protocole. Objectifs de cet accompagnement d'une durée de huit heures mené sous la houlette d'un spécialiste du bilan :

- lister les compétences,
- resituer la période électorale dans la carrière et le parcours personnel,
- formaliser les compétences,
- identifier celles qui sont transférables en dehors de la sphère politique,
- apprendre à communiquer sur l'expérience et à la valoriser,
- enfin, établir des pistes pour la suite de la carrière.

Afin de mener une première expérimentation, l'association lance un appel à des mairies pilotes. Le libellé de l'annonce pourrait être : « Recherche maires ou adjoints pour réaliser, avant la fin 2013, un bilan des acquis du mandat » ! Le coût de ce programme s'élève à 560 euros financés par le budget formation de la commune. A noter qu'au nom de la parité, ces bilans sont ouverts aux femmes comme aux hommes...

Contact

Pour se procurer le livret « Vos acquis d'élu-e local-e » (12 pages. Format A5. 10 € les 5 exemplaires) : ellesaussisecretariat@yahoo.fr / www.ellesaussi.org